FBL-534-11

SOCIÉTÉ
DES
Lettres, Sciences & Arts
DE L'AVEYRON

ARCHIVES DE FUJOL BEGOUEN

Rodez, 4 9bre 1913

Monsieur,

D'abord mon procès, puisque 1er point dont vous parlez. Eh! Bien, je suis toujours à Montpellier. L'affaire devait venir en 1913, janvier-juillet. Finalement elle fut renvoyée en octobre, fin; et voilà que Mon adversaire ayant changé d'avocat, de Raynaldy à Lisbonne fils, elle vient d'être renvoyée en novembre. Mais j'ai bon, très bon, pour tout: pour le principal que j'ai gagné ici, et pour les secondaires que je gagnerai là bas. Je vais à Montpellier en personne.

2° Les yeux? L'opéré est toujours ça même: pas d'amélioration malgré recours à la Vierge. Et l'autre bonne toujours.

La Société? Je suis en conflit avec la Mairie, pour la séparation de la Ville avec la Société, qui ne laisse prendre à l'administration

M. le Maire. Mais je réagis.
On prend pour rien ma nomination préfectorale de conservateur du Musée de Rodez. Je crains de me plaindre à M. le Préfet.

Il serait bon que par ma nomination le Musée dépendît en premier lieu de M. le Préfet et du département, en second lieu de la Société ; en 3e de la Ville.

Que de choses j'aurais à vous révéler sur tout ! Cela viendra tôt ou tard.

Les séparations sévissent, c'est la Tour de Babel. On est arrêté depuis trois mois. Cela finira.

Il faut d'abord songer à organiser une excursion à Saint-Affrique pour 1914

Mlle Maisonade a donné sa démission de président.

Au revoir
Daigny agréer, bonne maman Castaillac, mes sentiments les respectueux et très distingués,

Louis Mazon

La première chose qu'il y aurait à faire pour le sort des livres et documents serait d'exiger l'honnêteté des membres, un cautionnement proportionné à la valeur de l'objet prêté ; défense à tout membre, président même, d'aller fouiller dans les corps de bibliothèque, armoires et tiroirs, comme cela se s'est fait que trop souvent ; et puis le reste.

Aussi il ne serait pas mauvais que le gardien fut aussi payé par le département et par la ville.

ARCHIVES DE FUJOL BEGOUEN